



Accompte encaissé malgré la rétractation d'achat

Par **jbaptiste**, le **02/10/2014** à **17:56**

Bonjour,

Nous avons signé un contrat d'achat d'une voiture neuve avec crédit. Mais avant la fin du délai de rétractation nous avons envoyé un courrier pour annuler notre achat.

Malgré cela le garage a encaissé le chèque de caution de 2000 euros le lendemain de la réception de notre courrier.

Que devons nous faire?

Merci de votre réponse.

JBaptiste

Par **janus2fr**, le **03/10/2014** à **08:06**

Bonjour,

La commande ayant été passée en concession, je suppose, vous n'aviez de droit de rétractation que pour un achat à crédit affecté. Etait-ce bien le cas ? Le bon de commande précise t-il bien achat à crédit ? Si oui, je suis étonné qu'il y ait eu versement d'acompte puisque le professionnel n'a pas le droit de demander d'argent avant l'acceptation définitive du crédit.